

HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Colombes, le 27 Juillet 2018

Le montant des honoraires versés au commissaire aux comptes au titre de ses rapports sur l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élève à la somme de 9000 €uros HT.

Lionnel RAINFRAY
Président du Conseil d'Administration

